

1994

Nouvelles mobilisations dans les hôpitaux

Pendant tout le premier semestre 1994, des luttes locales se multiplient et une série de journées d'action nationales ont lieu de fin avril à la mi-juin. Trois grands sujets cristallisent le mécontentement des personnels : l'insuffisance des budgets ; les restrictions avec la mise en place des schémas départementaux et régionaux d'organisation sanitaire ; l'application des 35 heures de nuit et la parution de la circulaire VEIL. En psychiatrie, l'affaire du diplôme est venue se surajouter à ces préoccupations. Les étudiants en soins infirmiers, déjà aux côtés de leurs collègues, prennent le relais en septembre. Les salariés de la transfusion, pour la première fois, s'organisent en collectif et manifestent à Paris en janvier 1995, face à la réforme de la transfusion, aux risques de licenciements et pour obtenir un statut unique. En décembre 1994, les aides soignantes et auxiliaires de puériculture partent à leur tour pour trois mois.

Dans toutes ces actions, CRC est à l'initiative, impulse l'auto organisation et des actions nationales, obligeant ainsi les grandes organisations syndicales (pas ensemble hélas !) à faire des propositions d'actions et à soutenir les personnels.

Aides-soignantes et auxiliaires de puériculture

Bien qu'ayant une place déterminante dans le fonctionnement des établissements de santé (300 000 sur l'ensemble du territoire), ces professionnelles ne sont jusque là pas reconnues, totalement oubliées des accords « EVIN / DURAFOUR / DURIEUX », et de plus, utilisées à toutes les sauces. Un appel de la Fédération nationale des associations d'aides-soignantes (FNASS), repris par l'ensemble des syndicats, reçoit un écho favorable chez les aides-soignantes et auxiliaires de puériculture et les mobilise, le 5 décembre 1994.

Au lendemain de cette démonstration du malaise de cette catégorie, le risque était réel de voir l'énorme potentiel jeté aux orties faute de perspectives, dans un contexte d'éparpillement syndical. D'autant que l'auto organisation impulsée par le CRC, reste très marginal, même si une assemblée générale le 19 janvier a réuni 300 professionnelles.

Le CRC et la CGT prennent l'initiative d'appeler à reconduire le mouvement : 3 autres journées nationales de mobilisation suivront avec de grosses manifestations sur Paris. La FNASS et la CFDT s'efforcent de trouver un terrain d'entente avec le ministère pour clore la mobilisation. C'est chose faite après la manifestation du 14 mars. En réponse aux revendications qui portent sur la reconnaissance professionnelle et la revalorisation salariale (un statut, un DE, un salaire). On accorde le passage à la classe supérieure à 25 % d'entre elles ; le certificat d'aptitude est transformé en diplôme professionnel ; une commission est créée pour examiner la place des aides-soignantes et auxiliaires de puériculture dans l'équipe de soins ; rien sur les salaires et l'intégration des primes.

Malgré les limites, les inerties et la faiblesse de l'auto organisation, ce mouvement a permis d'accumuler une série d'expériences, d'actions et de débats dans les établissements. Le mouvement rebondira en octobre 1998 avec les mêmes difficultés. Mais, pour ces professions, les rythmes de maturation sont lents, leur mécontentement est loin d'être éteint et l'arrivée de jeunes générations risque de mettre le feu aux poudres tôt ou tard !

G.P., aide-soignant, militant SUD-CRC au CH de Coulommiers

.../... « J'avais déjà bien des problèmes internes au sein du syndicat CGT du Centre hospitalier de Coulommiers. Tout a commencé à s'envenimer fin 92 dès que le projet d'établissement a été rendu public. J'étais étonné de l'inertie de la CGT au niveau local, alors qu'était prévu le déplacement des services de médecine-chirurgie-obstétrique sur l'hôpital de Meaux. J'ai donc constitué un collectif de défense extra hospitalier avec des hospitaliers et des usagers. Nous nous sommes rendus à la Préfecture, au Conseil régional... pour défendre notre hôpital, mais sans les syndicats.

Au moment de la mobilisation des AS, aucun soutien local n'a été apporté à leurs revendications propres. J'ai pris connaissance d'un tract CRC qui m'a laissé espérer que le syndicalisme n'était pas mort. De là j'ai pris la ferme décision de donner ma démission de secrétaire adjoint de la CGT pour fonder une section CRC » .../...

OFFENSIVE SYNDICALE (Numéro spécial de décembre 1999)
Bulletin de la Fédération National SUD-CRC